

# Licence d'Utilisation de Données Ouvertes

LUDO v.1.0

Cette licence encadre la mise à disposition de données ouvertes par Forseti SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 820 867 877 (« **Doctrine** »), et la réutilisation de ces données par toute personne qui en accepte et respecte les termes (« **vous** »).

En quelques mots, cette licence permet de réutiliser des données produites et/ou enrichies par Doctrine à des fins de recherche ou de production non-commerciale, et de diffuser de manière ouverte et gratuite les résultats de cette exploitation. Le but recherché est de favoriser une large diffusion des données et de faire avancer la recherche et le savoir.

## À quelles données s'applique cette licence ?

Cette licence s'applique à tout jeu de données auquel elle est jointe (« **les données** »). La licence peut être jointe à un jeu de données par tout moyen, y compris en trouvant un fichier contenant ses termes à la racine du jeu de données ou par mention par un lien hypertexte dans les notes de documentation du jeu de données. Il vous appartient de vérifier l'éventuelle présence d'une licence lors de l'utilisation d'un jeu de données ouvertes.

## Que puis-je faire avec les données publiées ?

Cette licence vous accorde

- de manière non-exclusive,
- à titre gratuit et non onéreux,
- pour le monde entier,
- pour la durée des droits de propriété intellectuelle concernés,

le droit de librement réutiliser les données, et donc notamment de reproduire, copier, adapter, modifier, extraire et transformer les données, mais également de diffuser les résultats de ces traitements (une « **réutilisation** »).

## Quelles sont les restrictions à ces droits ?

Ces droits vous sont accordés à condition que :

- votre réutilisation soit à des fins de recherche académique ou universitaire, ou effectuée dans un cadre non-commercial. Cela signifie notamment que les résultats de votre réutilisation ne peuvent faire l'objet d'un transfert contre une quelconque contrepartie ou être intégrés à un produit ou service qui fait l'objet de transferts contre une quelconque contrepartie ;
- vous mentionniez la source des données utilisées, le nom de la personne qui vous concède cette licence (en l'occurrence, Doctrine), et la date de leur dernière mise à jour ;

- en cas de diffusion des résultats de votre réutilisation soumise à une autre licence, que cette dernière ne contienne pas de dispositions contraires à cette licence-ci.

## **Qui est responsable de quoi ?**

Vous êtes seul(e) responsable de votre réutilisation des données, qui vous sont fournies à titre gracieux et sans aucune garantie. Doctrine ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute conséquence et de toute réclamation issues de votre réutilisation des données. Bien entendu, vous restez responsable du respect du droit applicable.

En particulier, si les données contiennent des données personnelles, il vous est rappelé que vous êtes responsable du traitement de ces données, au sens du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 (le RGPD), et qu'en tant que tel, vous êtes seul(e) tenu(e) à un certain nombre d'obligations, auxquelles Doctrine n'est aucunement liée.

## **Quelle est la source des données ?**

Les données diffusées sont issues soit de jeux de données propriétaires, soit de jeux de données ouvertes réutilisées et enrichies. Dans le cas où les données seraient issues de sources propriétaires, Doctrine confirme avoir obtenu le droit de les rediffuser. Dans le cas où les données sont issues de sources ouvertes, Doctrine confirme que leur licence autorise leur rediffusion selon ces termes.

## **Puis-je réutiliser cette licence ?**

Oui, il suffit de modifier les noms des parties.

## **Qui saisir en cas de litige ?**

Les litiges relatifs à la mise en œuvre de cette licence devront être portés devant les juridictions françaises compétentes et être jugés en droit français.